



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 05/01/2024

Reçu en préfecture le 05/01/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20231214-2023121407-DE *****

n° d'enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2023121407

**Date de la
convocation**
07.12.2023

**L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures trente, les membres du
Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.**

**Date
d'affichage**
07.12.2023

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Sylvie VUILLET, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, Aurélia BLOT, Aurélie DAUBIN, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT.

**Nombres de
membre**

Absent donnant pouvoir: Jonathan RÉMÉNÉ à Christian TOUSSAINT.

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Absente excusée: Sophie THIRET épouse ALLION.

Consultation permis de construire centrale photovoltaïque commune de Bray-Saint Aignan

**Délibération
2023121407**

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 1

Dans le cadre de l'article L122-1 V) du code de l'environnement et l'article R423-9 du Code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire,
Le conseil municipal est amené à émettre son avis quant aux permis de construire relatifs à une centrale photovoltaïque, des bâtiments et une clôture au lieu-dit de Bois au Cœur sur la Commune de Bray Saint Aignan.

A défaut d'avis avant le 19.01.2024, l'avis de la commune sera réputé favorable

Caractéristiques principales :

- Projet SAS BRAY ENERGIES du groupe VALOREM (SAS siret 395 388 739 001 08). VALOREM est un opérateur polyvalent en énergies vertes créée en 1994 et implanté sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité principale est de produire de l'électricité à partir de parcs d'énergies renouvelables qu'il développe.
- Projet flottant de 12 ha sur plan d'eau de 29 ha
- Durée d'exploitation de 30 ans
- Puissance installée de 12.42 MWc
- Etude d'impact avec impact négatif faible sur le territoire



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 05/01/2024

Reçu en préfecture le 05/01/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20231214-2023121407-DE

Conseil Municipal **Délibération numéro 2023121407**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité,

Dit ne pas émettre d'avis défavorable à l'encontre de ce projet.

**Le Maire,
Florence BONDUEL.**



**Le Secrétaire de séance,
Christian AMEUR,
Conseiller municipal**

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>